

SESSION 2010

**CAPES
CONCOURS INTERNE
ET CAER**

Section : LETTRES CLASSIQUES

TRADUCTION ET COMMENTAIRE DE TEXTES

Durée : 6 heures

*Version grecque : sont autorisés les dictionnaires grec-français Bailly, Georgin et Magnien-Lacroix.
Version latine : sont autorisés les dictionnaires latin-français Bornecque, Gaffiot, Goeltzer et Quicherat.*

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A

1. Vous traduirez le passage en grec du texte d'Euripide tiré d'*Alceste*, vers 681-688 (texte n° 1). (5 points sur 20)

2. Vous traduirez le passage en latin du texte de Virgile tiré de l'*Énéide*, vers 654-662 (texte n° 2). (5 points sur 20)

3. Vous commenterez l'extrait du *Père Goriot* de Balzac (texte n° 3) en enrichissant votre étude de références aux textes d'Euripide et de Virgile. (10 points sur 20)

N.B. : Les trois exercices sont à rédiger sur des copies séparées, qui seront réunies en une seule liasse.

Texte n° 1

Alceste a accepté de mourir pour que son époux Admète vive. Admète vient de reprocher à son père Phérès de ne pas s'être sacrifié, lui un vieillard, pour son fils.

LE CORYPHÉE. – Admète, il suffit du malheur présent.
Cesse ! et garde-toi d'exaspérer un père.

675 PHÉRÈS. – Mon fils, qui te flattes-tu de poursuivre de
tes injures ? Un Lydien ou un Phrygien payé de ton
argent ? Ignores-tu que je suis Thessalien, fils légitime de
Thessalien et libre ? Tu pousses trop loin l'outrage, et
après avoir lancé contre nous les traits d'une juvénile
680 insolence, tu ne t'en iras pas ainsi.

Ἐγὼ δέ σ' οἴκων δεσπότην ἐγεινάμην 681
κᾶθρεψ', ὀφείλω δ' οὐχ ὑπερθνήσκειν σέθεν·
οὐ γὰρ πατρῶον τόνδ' ἔδεξάμην νόμον,
παίδων προθνήσκειν πατέρας, οὐδ' Ἑλληνικόν.
Σαυτῷ γὰρ, εἴτε δυστυχῆς, εἴτ' εὐτυχῆς, 685
ἔφυς ⁽¹⁾. ἃ δ' ἡμῶν χρῆν σε τυγχάνειν, ἔχεις.
Πολλῶν μὲν ἄρχεις, πολυπλέθρους δὲ σοι γύας
λείπω· πατρὸς γὰρ ταῦτ' ἔδεξάμην πάρα. 688

En quoi donc t'ai-je fait tort ?

690 De quoi te dépouillé-je ? Ne meurs pas plus pour ma per-
sonne que je ne fais pour la tienne. Tu as plaisir à voir le
jour : et ton père, crois-tu qu'il en ait de la peine ? Ma foi,
oui, je me dis qu'il est long, le temps à passer sous la
terre, et que si la vie est courte, elle a pourtant sa dou-
ceur. Toi, en tout cas, sans vergogne tu t'es débattu
695 contre la mort, et tu vis, tu as esquivé le sort fatal en
faisant cette victime. Et c'est de ma lâcheté que tu parles,
quand tu t'es laissé vaincre, ô le dernier des couards, par
une femme, qui est morte pour toi, pour ce joli garçon !
C'est un ingénieux moyen que tu as trouvé de ne jamais
700 mourir, si à ta femme du moment tu persuades chaque fois
de succomber à ta place. Et tu viens insulter ceux des tiens
qui s'y refusent, quand toi-même te conduis en lâche ?
Silence ! Crois bien que si tu tiens à ta propre vie, tout le
monde tient à la sienne. Et si tu nous injuriez, tu enten-
705 dras plus d'une injure méritée.

LE CORYPHÉE. – C'est déjà trop de ces injures et des
précédentes. Cesse, vieillard, de te déchaîner contre
ton fils.

EURIPIDE, *Alceste*, vers 673-707.

⁽¹⁾ Phérès, en laissant le sceptre à son fils, s'est réservé au moins une part du domaine royal.

Texte n° 2

Énée raconte comment son père Anchise refuse de quitter Troie en proie aux flammes et veut mourir.

635 Mais dès que je fus arrivé au seuil de la demeure
paternelle, notre antique maison, mon père que je vou-
lais avant tout autre emmener dans les hautes mon-
tagnes, lui l'objet premier de mon retour, refuse, après
Troie retranchée, de prolonger sa vie et d'endurer l'exil :
« Vous, dit-il, dont le sang n'est point affaibli par l'âge,
vous dont les forces intactes se soutiennent par leur
640 propre vigueur, songez à fuir. Moi, si les habitants du
ciel avaient voulu me voir continuer ma vie, ils m'auraient
conservé cette demeure. C'est assez, c'est bien trop
d'avoir une fois vu de telles ruines et survécu à la prise
de notre ville. Partez, dites adieu à ce corps déjà comme
étendu – n'est-ce pas ? – sur son lit funèbre. Je sau-
645 rai bien prendre ma mort des mains de l'ennemi : il
aura pitié de moi et envie de me dépouiller. Perte facile à
consentir que celle d'un tombeau. Depuis longtemps,
haï des dieux, inutile, je traîne mes années, du jour où
le Père des dieux et roi des hommes m'a effleuré du vent
de sa foudre et touché de son feu. »

650 Tels étaient ses propos, il persistait et demeurait iné-
branlable. Nous disputions contre lui, en larmes, et
aussi ma femme Créuse, Ascagne et toute la maison,
pour qu'il ne voulût pas, lui le père, tout entraîner avec
lui et aggraver encore le poids de notre destin.

Abnegat inceptoque et sedibus haeret in isdem.

Rursus in arma feror mortemque miserrimus opto.

655

Nam quod consilium aut quae iam fortuna dabatur ?

« Mene efferre pedem, genitor, te posse relicto

sperasti tantumque nefas patrio excidit ore ?

Si nihil ex tanta superis placet urbe relinqui,

et sedet hoc animo perituraeque addere Troiae

660

teque tuosque iuuat, patet isti ianua leto,

iamque aderit multo Priami de sanguine Pyrrhus.

VIRGILE, *Énéide*, Livre II, vers 634-662.

Texte n° 3

À l'agonie, abandonné de ses filles qu'il a trop aimées, Goriot imagine de les faire chercher de force, par la gendarmerie.

La patrie périra si les pères sont foulés aux pieds. Cela est clair. La société, le monde roulent sur la paternité, tout croule si les enfants n'aiment pas leurs pères. Oh ! les voir, les entendre, n'importe ce qu'elles me diront, pourvu que j'entende leur voix, ça calmera mes douleurs, Delphine surtout. Mais dites-leur, quand elles seront là, de ne pas
5 me regarder froidement comme elles font. Ah ! mon bon ami, monsieur Eugène, vous ne savez pas ce que c'est que de trouver l'or du regard changé tout à coup en plomb gris. Depuis le jour où leurs yeux n'ont plus rayonné sur moi, j'ai toujours été en hiver ici ; je n'ai plus eu que des chagrins à dévorer, et je les ai dévorés ! J'ai vécu pour être humilié, insulté. Je les aime tant, que j'avalais tous les affronts par lesquels elles me vendaient une
10 pauvre petite jouissance honteuse. Un père se cacher pour voir ses filles ! Je leur ai donné ma vie, elles ne me donneront pas une heure aujourd'hui ! J'ai soif, j'ai faim, le cœur me brûle, elles ne viendront pas rafraîchir mon agonie, car je meurs, je le sens. Mais elles ne savent donc pas ce que c'est que de marcher sur le cadavre de son père ! Il y a un Dieu dans les cieux, il nous venge malgré nous, nous autres pères. Oh ! elles viendront !
15 Venez, mes chéries, venez encore me baiser, un dernier baiser, le viatique de votre père, qui priera Dieu pour vous, qui lui dira que vous avez été de bonnes filles, qui plaidera pour vous ! Après tout, vous êtes innocentes. Elles sont innocentes, mon ami ! Dites-le bien à tout le monde, qu'on ne les inquiète pas à mon sujet. Tout est de ma faute, je les ai habituées à me fouler aux pieds. J'aimais cela, moi. Ça ne regarde personne, ni la justice
20 humaine, ni la justice divine. Dieu serait injuste s'il les condamnait à cause de moi. Je n'ai pas su me conduire, j'ai fait la bêtise d'abdiquer mes droits. Je me serais avili pour elles ! Que voulez-vous ! le plus beau naturel, les meilleures âmes auraient succombé à la corruption de cette facilité paternelle. Je suis un misérable, je suis justement puni. Moi seul ai causé les désordres de mes filles, je les ai gâtées. Elles veulent aujourd'hui le
25 plaisir, comme elles voulaient autrefois du bonbon. Je leur ai toujours permis de satisfaire leurs fantaisies de jeunes filles. À quinze ans, elles avaient voiture ! Rien ne leur a résisté. Moi seul suis coupable, mais coupable par amour. Leur voix m'ouvrait le cœur. Je les entends, elles viennent. Oh ! oui, elles viendront. La loi veut qu'on vienne voir mourir son père, la loi est pour moi.

BALZAC, *Le Père Goriot.*